

Communiqué de presse

La Fedil plaide en faveur d'un accord tripartite

En date du 22 avril 2010 s'est tenue l'assemblée générale de la Fedil.

Dans son discours, le président de la Fedil, Robert Dennewald, a estimé que 2009 a été une année extrêmement difficile pour l'économie luxembourgeoise et particulièrement pour l'industrie luxembourgeoise, qui a vu sa production chuter en moyenne de quelque 16% et son chiffre d'affaires de 27%.

Dans ce contexte, le président de la Fedil a estimé qu'en général, les entreprises ont pu tenir le coup parce qu'elles ont été en bonne posture avant le début de la crise, mais aussi grâce à des efforts de réduction de coûts extraordinaires et aux programmes de maintien de l'emploi. « Si l'industrie luxembourgeoise va aujourd'hui un peu mieux qu'il y a un an, c'est quasi exclusivement dû à la reprise de la demande en Asie ou dans d'autres régions dynamiques du monde. », a souligné Robert Dennewald. Il a déploré que les entreprises luxembourgeoises osant l'aventure de la grande exportation soient encore trop peu nombreuses et a lancé un appel à toutes les entreprises membres à participer plus nombreux aux missions économiques organisées par « Luxembourg for Business ».

Dans un souci de diversification économique, Robert Dennewald a estimé qu'il est indispensable de continuer à diversifier et à développer l'industrie luxembourgeoise. « Si la part de l'industrie manufacturière dans le PIB a certes diminué au cours des décennies passées, il importe de corriger l'image que nous dessinent les statisticiens par l'effet multiplicateur que produit l'industrie au niveau de l'économie en général. En effet, de nombreuses activités du secteur tertiaire trouvent leur origine et leur raison d'être dans le secteur de base qu'est l'industrie. », a-t-il expliqué.

Au sujet des négociations au sein du Comité de coordination tripartite, Robert Dennewald a estimé que la situation économique et sociale du Luxembourg est plus qu'alarmante. A titre d'exemple, il a cité un déficit de croissance cumulé de 16% du PIB pour la période 2009-2014, soit une perte de richesse d'environ six milliards d'euros, un total de 42.000 emplois non créés au cours des années 2009-2011 et une diminution des recettes de l'administration se situant entre 1 à 1,5 milliard d'euros par an.

Abordant le sujet de la compétitivité, le président a constaté que, selon l'indicateur synthétique de l'Observatoire de la compétitivité, la compétitivité du Luxembourg s'est fortement dégradée au cours des dernières années. Le Luxembourg est passé de la septième à la treizième place. Selon Robert Dennewald, cette dégradation s'explique surtout par une croissance des salaires bien supérieure à celle de la productivité. Le président de la Fedil a regretté que ce constat ne soit pas partagé par les organisations syndicales et que ces dernières refusent toute discussion pour y remédier. Face à ces réactions que Robert Dennewald qualifie de démesurées, incompréhensibles et hautement irresponsables, il a rappelé que les entrepreneurs ne sont pas la cause de tous les maux, mais que bien au contraire, ils constituent un maillon essentiel de la solution.

« Je vous rappelle que la compétitivité n'est pas une fin en soi, mais un outil au service du bien-être », a expliqué le président, en rajoutant « C'est le degré de compétitivité des entreprises qui détermine le niveau d'activité économique et donc la croissance. ». La compétitivité constitue ainsi la condition de la croissance économique et donc aussi la condition du maintien du niveau de vie du Luxembourg, qui compte parmi les plus élevés.

Le président de la Fedil a regretté que les quelque 60 propositions pour améliorer la compétitivité, élaborées par le ministre de l'Economie et de Commerce extérieur, Jeannot Krecké, dans le cadre des négociations du Comité de coordination tripartite n'aient pas fait l'objet de discussions plus approfondies. Il a souligné que la Fedil et toutes les organisations patronales approuvent explicitement ces propositions et que la Fedil est prête à accompagner le ministre dans leur mise en œuvre.

Au sujet du rétablissement de l'équilibre budgétaire au niveau de l'administration publique, Robert Dennewald a salué l'approche du gouvernement. Il a cependant estimé que les propositions du gouvernement visant à réduire

les dépenses publiques et à augmenter les recettes fiscales ne sont pas suffisantes pour atteindre l'équilibre budgétaire à l'horizon 2010.

Abordant une stratégie de sortie de crise, Robert Dennewald a estimé qu'il faut mettre l'accent sur le rétablissement de la compétitivité des entreprises et sur la création de l'emploi, tout en maîtrisant l'évolution du coût salarial et en investissant dans la R&D, les TIC, les infrastructures et la formation.

Finalement, le président de la Fedil a assuré que la volonté du patronat est d'aboutir à un accord du Comité de coordination tripartite, susceptible de préserver le modèle de développement économique et social du Luxembourg. « Faute d'un accord et face à l'envergure de la crise, nous appelons au gouvernement de parler d'une voix, de prendre ses responsabilités et de définir rapidement un paquet de mesures adaptées à redresser la situation compétitive de nos entreprises et à rétablir l'équilibre des finances publiques. » a conclu Robert Dennewald.

Nominations statutaires : deux nouveaux administrateurs

Au chapitre des nominations statutaires, l'assemblée générale a renouvelé le mandat de membre du conseil d'administration de Robert Dennewald (S.A. des Chaux de Contern), Claude Baer (Stratégies S.à r.l.), Hubert Clasen (Caves Bernard Massard S.A.), Charles Loesch (DuPont Teijin Films Luxembourg S.A.) et Christian Thiry (C. Karp-Kneip Constructions S.A.). En outre, l'assemblée générale a procédé à la nomination de François Delé (Goodyear Dunlop Tires Operations S.A.) et Evie Roos (ArcelorMittal S.A.).

Par ailleurs, le directeur de la Fedil, Nicolas Soisson, a présenté à l'assemblée générale le rapport annuel 2009 du conseil d'administration retraçant, notamment, les événements de la Fedil en 2009, les activités de ses différents groupes de travail et du bureau de représentation à Bruxelles ainsi que l'évolution conjoncturelle dans les secteurs regroupés au sein de la Fedil. A signaler que 33 entreprises ont été nouvellement admises à la Fedil en 2009.

Luxembourg, le 22 avril 2010